

Procès Verbal de la réunion du Conseil d'Administration
Du 15 janvier 2019 à Valdahon - PV 2019/1bis

Présents : Roger BELPERIN, Annie BENIER-ROLLET, Jean-Marie CHARBONNIER, Pierre DORNIER, Maurice GRESSET, Lucien GRIFFOND, Robert GRILLON, Gilbert VALDES, Marc VIGNERON, Ginette WAKENHUT

Secrétaire de séance : Robert GRILLON - La séance est ouverte à 16 heures 45.

10 présents : le quorum étant atteint, le CA peut valablement délibérer.

Suivant ordre du jour :

4 - Point sur les demandes de S. Ecochard, assistante administrative :

- *Concernant le local extérieur* à son habitation pour y établir le secrétariat de l'URV : une demande a été adressée à la Mairie de Frasne, lieu du siège social de l'URV ; en attente de réponse.
- *Concernant sa classification* dans le groupe 4 (actuellement dans le groupe 3 depuis 2012) : 10 votants
 - 9 voix pour
 - 1 abstention
- *Concernant le versement* d'une prime exceptionnelle sans charges (loi du 26/12/2018 « portant mesures d'urgences économiques et sociales ») : 10 votants
 - Proposition du montant de 500 € : validée à l'unanimité

Le Président
Lucien GRIFFOND



le secrétaire de séance
Robert GRILLON

